

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

**8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du vendredi 6 octobre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi six octobre à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Olivier ENGRAND, s'est réuni, au « salon d'honneur » de l'Hôtel de Ville de Soissons, pour sa séance (Place de l'Hôtel de Ville, 02200 Soissons).

Date de la convocation :

29 septembre 2023

NOMBRE DE MEMBRES			
Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs donnés	Qui ont pris part à la délibération
26	17	2	19

Sous la Présidence de M. Olivier ENGRAND, Président du S.I.T.U.S

Présents : Mme BILLECOQ Elisabeth, Mme DENUQC Isabelle, Mme FERTON-HERPE Thérèse, Mme JUVIGNY Nicole, Mme LALUC Sylvie, Mme MARTIN Nathalie, Mme PELLETIER Séverine, M. BOURGEOIS Guillaume, M. DESUMEUR Alex, M. D'HIVER Gérard, M. ENGRAND Olivier, M. LALYS Loïc, M. MADIOT Claude, M. MARCHAL Jean-Bernard, M. MONTARON Philippe, M. ROUTIER Thierry, M. PHILIPPON Vincent

Pouvoir : Mme BERGE Séverine donne pouvoir à Mr ROUTIER
Mr COUTEAU Jean-Marie donne pouvoir à Mr ENGRAND

Secrétaire de séance : Mme BILLECOQ Elisabeth

Ont assisté :

Personnel du SITUS : Mme AÏT OUMEZIANE Djedjiga, Mme HALLEZ-DUBOIS Laurène, Mme LE FAUCHEUR Carole, Mme ZINE EL ABIDINE Aziza, Mr Romain LAUTIER

Le absents sont excusés.

Rectification de la délibération n°3 du 20 juin 2023 portant sur la tarification des tarifs à appliquer dans les transports TUS, TAD et Scol’Tus	Rapport
	N°2

Une rectification de la délibération n°3 du mardi 11 février « actualisation tarification générale du SITUS » doit être apportée, d’une part pour se conformer aux propositions d’amélioration de la gestion de la régie de recette, et d’autre part pour garantir une équité entre les différentes catégories d’usagers des réseaux de transport.

Il convient de préciser que la SGC de Soissons a recommandé :

- De prendre une délibération actualisant et retraçant l’ensemble des tarifs appliqué y compris ceux conventionnés,
- Développer la billettique et réfléchir à revisiter le panel des produits proposés car ils sont très nombreux.

En conséquence, il convient de rectifier les tarifs de la manière suivante :

1) TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (TUS)

Pleins Tarifs :

Ticket unitaire :	1,20 € TTC
Carnet 10 voyages	7,70 € TTC
Abonnement hebdomadaire (Valable du lundi au samedi) (ASTUS LIBERTÉ HEBDOMADAIRE)	7,80 € TTC
Abonnement mensuel (ASTUS Liberté Mensuel)	21,30 € TTC

Abonnements Jeunes :

Ces abonnements sont réservés au moins de 21 ans hors post-bac

Abonnement mensuel (Astuce Jeune Mensuel)	13,10 € TTC
Abonnement trimestriel (Janv, fev, Mars – Avril, Mai, Juin, Juil. Aout, Sept – Oct. Nov, Déc) (Astuce Jeune Trimestriel)	32,40 € TTC

Abonnement Etudiant Post-bac

Il faut que l’étudiant suive des études post-bac (sur présentation d’un certificat de scolarité).

Tarif applicable à partir du 1^{er} janvier 2024.

Abonnement mensuel
(CARTE ETUDIANTE) 10 € TTC

Le montant des duplicatas de carte de transport, en cas de perte ou détérioration, avec des titres de transport actifs est de 10 € TTC

Tarifs solidaires :

Plein Tarif :

Carnet 10 voyages 3,80 € TTC
Abonnement Mensuel
(ASTUS Mensuel TR) 10,70 € TTC

Abonnements jeunes

Abonnement Jeune mensuel 6,50 € TTC
(Astuce Jeune Mensuel)
Abonnement jeune trimestriel
(Janv, fev, Mars – Avril, Mai, Juin, 16,10 € TTC
Juil. Aout, Sept – Oct. Nov, Déc)
(ASTUS Jeune mensuel TR)

Abonnement Séniors (A partir de 65 ans)

Abonnement annuel : 53 € TTC
(ASTUS ANNUEL)

Abonnement pour les personnes avec un taux de handicap supérieur à 80%

Abonnement annuel : 53 € TTC
(ASTUL ANNUEL)

Tarifcation solidaire spécifique pour le CCAS de la ville de Soissons :

Abonnement mensuel jeune TR 2 €/mois TTC (4,50 € facturé au CCAS par le SITUS)
Abonnement mensuel 3€/mois TTC (7,70 € facturés au CCAS par le SITUS)
Abonnement séniors 15 €/mois TTC (38 € facturés au CCAS par le SITUS)
Abonnement personne avec un taux de handicap à 50% 15€/mois (sous condition de ressources - 38 € facturés au CCAS par le SITUS)

Les usagers peuvent bénéficier du tarif solidaire uniquement sur production d'un justificatif délivré par les CCAS des communes adhérentes au SITUS.

Les enfants âgés de moins de 4 ans voyagent gratuitement sur le réseau TUS.

Le montant des duplicatas de carte de transport, en cas de perte ou détérioration, avec des titres de transport solidaires actifs est de 5 € TTC

2) TRANSPORT SCOLAIRE SCOL'TUS

Abonnement annuel (du 1 ^{er} jour de la rentrée Scolaire au dernier jour de la rentrée scolaire)	48,30 € TTC
--	-------------

Le montant des duplicatas de carte de transport, en cas de perte ou détérioration, avec un abonnement actif est de 10 € TTC

A noter que cet abonnement peut être pris en charge totalement ou partiellement par les communes d'origine des élèves.

3) TRANSPORT A LA DEMANDE

Ticket unitaire	2,30 € TTC
Carnet 10 voyages	12,50 € TTC
Carte Salarié (Donnant accès au TUS)	52,00 € TTC

Les enfants âgés de moins de 4 ans voyagent gratuitement sur le réseau TAD.

4) AMENDES APPLICABLES SUR LES RESEAU TUS, TAD et SCOL'TUS

- Toute personne munie d'un titre de transport non valable devra régler une amende forfaitaire de 35 euros.
- Toute personne munie d'un titre de transport incomplet devra régler une amende forfaitaire de 35 euros.
- Toute personne n'ayant pas validé son passe navigo devra régler une amende forfaitaire de 35 euros minorée à 5 € en paiement immédiat.
- Toute personne ayant oublié son passe navigo devra régler une amende forfaitaire de 35 euros minorée à 10 € si présentation de l'abonnement en cours + justificatif de validité sous 3 jours.
- Frais de dossier appliqués à hauteur de 50 € pour tout paiement différé au-delà de 48 heures pour une personne majeure ou une semaine pour une personne mineure.
- Après 3 mois sans règlement, la majoration appliquée est de 180 € à 375 €.

Avis FAVORABLE du Bureau Syndical

Il est demandé au Comité Syndical de donner son accord sur les différents tarifs applicables sur le réseau TUS, le réseau TAD et le réseau SCOL'TUS.

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- Donne son accord à la tarification applicable sur les réseaux TUS, TAD et SCOL'TUS telle que définie dans le rapport,

Vote :

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 9 octobre 2023
Pour extrait conforme,

Le Président,

Olivier BENOIST



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du vendredi 6 octobre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi six octobre à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Olivier ENGRAND, s'est réuni, au « salon d'honneur » de l'Hôtel de Ville de Soissons, pour sa séance (Place de l'Hôtel de Ville, 02200 Soissons).

Date de la convocation :

29 septembre 2023

NOMBRE DE MEMBRES			
Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs donnés	Qui ont pris part à la délibération
26	16	2	18

Sous la Présidence de M. Thierry ROUTIER, 1^{er} Vice-Président du S.I.T.U.S

Présents : Mme BILLECOQ Elisabeth, Mme DENUQC Isabelle, Mme FERTON-HERPE Thérèse, Mme JUVIGNY Nicole, Mme LALUC Sylvie, Mme MARTIN Nathalie, Mme PELLETIER Séverine, M. BOURGEOIS Guillaume, M. DESUMEUR Alex, M. D'HIVER Gérard, M. LALYS Loïc, M. MADIOT Claude, M. MARCHAL Jean-Bernard, M. MONTARON Philippe, M. ROUTIER Thierry, M. PHILIPPON Vincent

Pouvoir : Mme BERGE Séverine donne pouvoir à Mr ROUTIER
Mr COUTEAU Jean-Marie donne pouvoir à Mr ENGRAND

Secrétaire de séance : Mme BILLECOQ Elisabeth

Ont assisté :

Personnel du SITUS : Mme AÏT OUMEZIANE Djedjiga, Mme HALLEZ-DUBOIS Laurène, Mme LE FAUCHEUR Carole, Mme ZINE EL ABIDINE Aziza, Mr Romain LAUTIER

Le absents sont excusés

Rectification de la délibération n°6 du 20 juin 2023 portant sur Avenant Marché Public – Transport à la demande	Rapport
	N°3

Le marché n°2022-01 pour l'exécution de transport à la demande dans le ressort territorial du SITUS a été signé avec la régie Régionale des Transports de l'Aisne (RTA) en date du 1^{er} juillet 2022 et pour une durée de 4 ans.

La délibération n°6 précisait que suite à une recherche d'optimisation financière de ce marché, il avait été décidé de voter un avenant modifiant le montant du marché de – 145 125 € soit 36 281,25 € par an.

Le montant indiqué dans la délibération n°6 étant erroné, suite à une erreur matérielle, il convient de délibérer une nouvelle fois sur cet avenant.

En préambule, il convient de préciser que le SITUS cherche des pistes d'économies pour contenir son budget qui est en constante évolution en raison notamment du taux d'inflation enregistré depuis plus d'un an.

En conséquence, il a été identifié la suppression de la mise en place d'un système billettique dans les transports à la demande, qui permettrait de faire une économie de 154 800€ sur le montant global du marché.

A cet effet, le SITUS émettra un titre de recette à l'encontre de la RTA d'un montant de 36 482,36€.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical :

- D'approuver la suppression de la mise en place d'un système billettique digital dans les transports à la demande et de continuer à délivrer des titres papiers,
- D'autoriser la signature d'un avenant avec la RTA pour supprimer du marché la mise en place d'une billettique sur le réseau TAD qui aura un impact de 154 800€ sur le montant global du marché.

Avis FAVORABLE du Bureau Syndical

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- Donne son accord pour supprimer la mise en place d'une billettique sur le réseau TAD,
- Autorise le 1^{er} Vice-Président du SITUS à signer l'avenant n°1 avec la Régie Régionale des Transports de l'Aisne relatif à la modification du montant global du marché de 2022-11 correspondant à la suppression de la billettique dans le marché initial.
- Autorise le 1^{er} Vice-Président à entreprendre toutes les démarches administratives afférentes à cet avenant.

Vote :

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0 Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 9 octobre 2023
Pour extrait conforme,

Le 1^{er} Vice-Président
Thierry ROCHER



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

**8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du vendredi 6 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi six octobre à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Olivier ENGRAND, s'est réuni, au « salon d'honneur » de l'Hôtel de Ville de Soissons, pour sa séance (Place de l'Hôtel de Ville, 02200 Soissons).

Date de la convocation :

29 septembre 2023

NOMBRE DE MEMBRES			
Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs donnés	Qui ont pris part à la délibération
26	17	2	19

Sous la Présidence de M. Olivier ENGRAND, Président du S.I.T.U.S

Présents : Mme BILLECOQ Elisabeth, Mme DENUQC Isabelle, Mme FERTON-HERPE Thérèse, Mme JUVIGNY Nicole, Mme LALUC Sylvie, Mme MARTIN Nathalie, Mme PELLETIER Séverine, M. BOURGEOIS Guillaume, M. DESUMEUR Alex, M. D'HIVER Gérard, M. ENGRAND Olivier, M. LALYS Loïc, M. MADIOT Claude, M. MARCHAL Jean-Bernard, M. MONTARON Philippe, M. ROUTIER Thierry, M. PHILIPPON Vincent

Pouvoir : Mme BERGE Séverine donne pouvoir à Mr ROUTIER
Mr COUTEAU Jean-Marie donne pouvoir à Mr ENGRAND

Secrétaire de séance : Mme BILLECOQ Elisabeth

Ont assisté :

Personnel du SITUS : Mme AÏT OUMEZIANE Djedjiga, Mme HALLEZ-DUBOIS Laurène, Mme LE FAUCHEUR Carole, Mme ZINE EL ABIDINE Aziza, Mr Romain LAUTIER

Le absents sont excusés

Instauration des ratios d'avancement de grade	Rapport
	N°4

La loi n° 2007-209 du 17 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale introduit la généralisation du ratio promu/promouvables en lieu et place des quotas d'avancement de grade (à l'exception du cadre d'emplois des agents de police municipale).

Conformément à l'article 35 de la loi susvisée modifiant l'article 49 de la loi du 26 janvier 1984, les ratios d'avancement de grade concernant les catégories A, B et C (à l'exception du cadre d'emplois des agents de police municipale) doivent être votés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement public après avis du Comité Social Territorial,

Il appartient donc au Comité syndical de les fixer,

Considérant l'avis favorable du CST en date du 27 juin 2023,

Vu les décrets n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 et 2002-870 du 3 mai 2002,

Afin de se conformer aux nouvelles règles applicables, le Président propose à l'assemblée,

L'instauration des ratios d'avancement de grade comme suit :

FILIERE ADMINISTRATIVE		
Grade	Grade d'avancement	Ratio voté
Attaché	Attaché principal	25%
Attaché principal	Attaché hors classe	25%
Rédacteur	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	25%
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	25%
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	75%
Adjoint administratif	Adjoint administratif	75%

principal de 2 ^{ème} classe	principal de 1 ^{ère} classe	
---	---	--

Si ce mode de calcul conduit à ne pas pouvoir prononcer de nomination pendant 3 années consécutives, il pourra être procédé à une promotion même si l'agent est seul de son grade.

Il est demandé aux membres du SITUS d'approuver l'instauration de ces ratios d'avancement, tout en sachant qu'il n'y a aucune obligation de les appliquer.

Avis FAVORABLE du Bureau Syndical

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- APPROUVE l'instauration de ratios d'avancement de grade tels que définis dans le rapport ci-dessus,

Vote :

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents



Affiché, le 9 octobre 2023
Pour extrait conforme,

Le Président

Olivier ENJONCAND



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**
Séance du vendredi 6 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi six octobre à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Olivier ENGRAND, s'est réuni, au « salon d'honneur » de l'Hôtel de Ville de Soissons, pour sa séance (Place de l'Hôtel de Ville, 02200 Soissons).

Date de la convocation :

29 septembre 2023

Membres en exercice	NOMBRE DE MEMBRES		
	Membres présents	Pouvoirs donnés	Qui ont pris part à la délibération
26	17	2	19

Sous la Présidence de M. Olivier ENGRAND, Président du S.I.T.U.S

<p><u>Présents :</u> Mme BILLECOQ Elisabeth, Mme DENUQC Isabelle, Mme FERTON-HERPE Thérèse, Mme JUVIGNY Nicole, Mme LALUC Sylvie, Mme MARTIN Nathalie, Mme PELLETIER Séverine, M. BOURGEOIS Guillaume, M. DESUMEUR Alex, M. D'HIVER Gérard, M. ENGRAND Olivier, M. LALYS Loïc, M. MADIOT Claude, M. MARCHAL Jean-Bernard, M. MONTARON Philippe, M. ROUTIER Thierry, M. PHILIPPON Vincent</p>
<p><u>Pouvoir :</u> Mme BERGE Séverine donne pouvoir à Mr ROUTIER Mr COUTEAU Jean-Marie donne pouvoir à Mr ENGRAND</p>
<p><u>Secrétaire de séance :</u> Mme BILLECOQ Elisabeth</p>

Ont assisté :

Personnel du SITUS : Mme AÏT OUMEZIANE Djedjiga, Mme HALLEZ-DUBOIS Laurène, Mme LE FAUCHEUR Carole, Mme ZINE EL ABIDINE Aziza, Mr Romain LAUTIER

Le absents sont excusés

Octroi de la protection fonctionnelle aux élus du SITUS et au personnel du SITUS	Rapport
	N°5

CADRE JURIDIQUE

Principe de la protection :

La protection fonctionnelle des élus et des agents est régie par le code des collectivités territoriales qui stipule qu'il appartient à l'assemblée délibérante d'accorder la protection fonctionnelle.

Sur cette base, le SITUS est tenue de protéger les élus et les agents contre les menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages dont ils pourraient être victimes à l'occasion de leurs fonctions, dès lors que l'attaque portée concerne l'exercice des fonctions et qu'il ne s'agit pas d'une faute personnelle détachable de l'exercice des fonctions.

Modalité de réparation

La demande de prise en charge des frais exposés dans le cadre d'une instance civile ou pénale au titre de la protection fonctionnelle est formulée par écrit auprès de la collectivité publique

L' élu et l'agent communique à la collectivité le nom de l'avocat qu'ils ont librement choisi et la convention conclue avec lui au titre de l'article 10 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques.

Le SITUS peut, toutefois, conclure une convention avec l'avocat choisi ou accepté par les demandeurs.

Le SITUS règle directement à l'avocat les frais prévus par la convention ou, si la convention n'a pas pu être conclue, la prise en charge des frais exposés est réglée à l' élu sur présentation des factures acquittées par lui.

La convention peut prévoir une prise en charge des frais au fur et à mesure de leur engagement et sur justificatif. Le règlement définitif intervient à la clôture de l'instance, sur présentation du compte détaillé prévu à l'article 12 du décret n° 2005-790 du 12 juillet 2005, relatif aux règles de déontologie de la profession d'avocat.

Cette réparation couvre les frais de procédure, dépens et frais irrépétibles (honoraires d'avocat, frais de consignation, d'expertise, ...) ainsi que les dommages-intérêts civils prononcés, le cas échéant, par le juge, à charge pour l' élu de restituer l'équivalent des sommes qu'il aurait perçues de la part de la partie adverse.

La durée de la prise en charge sera celle de la ou des instances successives, portant sur les faits objets de la protection fonctionnelle accordée, sous réserve que l'issue de ces instances n'implique pas un réexamen de la réparation.

MODALITE DE LA REPARATION

Le mardi 26 septembre 2023, le Président du SITUS, et la Responsable Administrative et Financière du SITUS, ont sollicité l'octroi de la protection fonctionnelle du SITUS et de la prise en charge des frais afférents.

Cette demande est la conséquence notamment d'attaques diffamatoires de la part de l'ancien Directeur du SITUS qui a, dernièrement, quitté ses fonctions à la suite de son licenciement de Keolis SA.

Il est proposé au Comité syndical du SITUS d'accorder au Président du SITUS, et à la Responsable Administrative et Financière, la protection demandée et la réparation qui en résulte, tant pour la procédure de 1ère instance, d'appel et, le cas échéant, de cassation, sans préjudice d'une éventuelle action récursoire ou en restitution de la part du SITUS, en fonction des décisions de justice à venir.

Les élus et le personnel du SITUS qui souhaiteraient bénéficier de la protection fonctionnelle devront en faire la demande par écrit au Président du SITUS.

Avis FAVORABLE du Bureau Syndical

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- Accorde la protection fonctionnelle au Président du SITUS, et à la Responsable Administrative et Financière dans le cadre du dossier ci-dessus exposé,
- Accorde la protection fonctionnelle aux élus et aux agents du SITUS qui en formuleraient la demande par écrit au Président du SITUS,
- Autorise le 1^{er} Vice-Président du SITUS à prendre toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- Les dépenses qui en résultent seront prélevées sur le budget du SITUS.

Vote :

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 9 octobre 2023
Pour extrait conforme,

Le Président
Olivier LEGRAND



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

**8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du vendredi 6 octobre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi six octobre à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Olivier ENGRAND, s'est réuni, au « salon d'honneur » de l'Hôtel de Ville de Soissons, pour sa séance (Place de l'Hôtel de Ville, 02200 Soissons).

Date de la convocation :

29 septembre 2023

NOMBRE DE MEMBRES			
Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs donnés	Qui ont pris part à la délibération
26	17	2	19

Sous la Présidence de M. Olivier ENGRAND, Président du S.I.T.U.S

Présents : Mme BILLECOQ Elisabeth, Mme DENUQC Isabelle, Mme FERTON-HERPE Thérèse, Mme JUVIGNY Nicole, Mme LALUC Sylvie, Mme MARTIN Nathalie, Mme PELLETIER Séverine, M. BOURGEOIS Guillaume, M. DESUMEUR Alex, M. D'HIVER Gérard, M. ENGRAND Olivier, M. LALYS Loïc, M. MADIOT Claude, M. MARCHAL Jean-Bernard, M. MONTARON Philippe, M. ROUTIER Thierry, M. PHILIPPON Vincent

Pouvoir : Mme BERGE Séverine donne pouvoir à Mr ROUTIER
Mr COUTEAU Jean-Marie donne pouvoir à Mr ENGRAND

Secrétaire de séance : Mme BILLECOQ Elisabeth

Ont assisté :

Personnel du SITUS : Mme AÏT OUMEZIANE Djedjiga, Mme HALLEZ-DUBOIS Laurène, Mme LE FAUCHEUR Carole, Mme ZINE EL ABIDINE Aziza, Mr Romain LAUTIER

Le absents sont excusés

Délégation de pouvoirs du Comité Syndical au Président du SITUS – Articles L.5211-9 et L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (compte-rendu des décisions prises)	Rapport
	N°6

En application des articles L.5211-9 et L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Les dépenses réalisées par le SITUS, hors marchés publics sont synthétisées dans le tableau ci-joint.

Il est demandé aux membres du Comité de prendre acte de ces décisions prises conformément à la délégation de pouvoirs du Comité Syndical au Président du SITUS (articles L.5211-9 et L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Avis FAVORABLE du Bureau Syndical

DELIBERATION

Les membres du Comité **prennent acte**, à l'unanimité, des décisions prises conformément à la délégation de pouvoirs du Comité Syndical au Président du SITUS (Articles L.5211-9 et L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Et ont signé au registre les membres présents,

Affiché, le 9 octobre 2023

Pour extrait conforme,

Le Président

Olivier GRAND

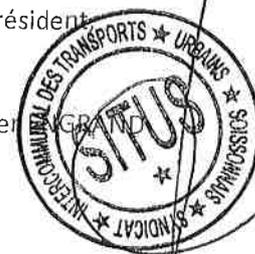


Tableau des dépenses du 1er Juillet au 31 août 2023

N°	Emission	Tiers	Adresse du Tiers	Objet	Compte	Montant HT	Montant TTC
263	01/06/2023	EDFGDF	59 avenue d'Italie CS39405 80094 Amiens Cedex 3	Electricité immeuble du SITUS - Réf Acheminement 04153111410736 - Mai 2023	6061	81.06	91.30
264	01/06/2023	EDFGDF	59 avenue d'Italie CS39405 80094 Amiens Cedex 3	Electricité immeuble du SITUS - Réf Acheminement 04153111410736 - Mai 2023	6061	146.51	169.79
265	01/06/2023	EDFGDF	59 avenue d'Italie CS39405 80094 Amiens Cedex 3	Electricité immeuble du SITUS - Réf Acheminement 04153690281910 - Mai 2023	6061	44.47	47.39
266	01/06/2023	EDFGDF	59 avenue d'Italie CS39405 80094 Amiens Cedex 3	Electricité immeuble du SITUS - Réf Acheminement 04152966692912 - Mai 2023	6061	237.55	276.88
267	01/06/2023	Synergie Euroda	15 etr rue des jardins 59041 Lille	Pack Synergie eurodatacar Boxer N° Contrat THZK32816 Fact THZK32816H2	6161	98.00	98.00
268	02/06/2023	CORA SOISSONS	92 QUATER A ET B BOULEVARD DE LA SOLIDARITE 57070 Metz	Carburant Boxer et véhicule de prêt- mai 2023	6061	408.55	490.26
269	02/06/2023	CORA SOISSONS	92 QUATER A ET B BOULEVARD DE LA SOLIDARITE 57070 Metz	Achat produits divers- mai 2023	618	100.22	114.74
270	02/06/2023	UP	27-29, Avenue des Louvresses 92234 Gennevilliers Cedex	Chèques déjeuneurs- Mai 2023	6238	848.00	848.00
271	05/06/2023	OCI51	5 Rue René Francart 51100 Reims	Boitier WATCHGUARD	2183	1540.00	1848.00
272	05/06/2023	CORA SOISSONS	92 QUATER A ET B BOULEVARD DE LA SOLIDARITE 57070 Metz	Carburant Boxer et véhicule de prêt- mai 2023	6061	445.61	534.76
273	05/06/2023	PREFILOCCAPITA	9 Rue Pierre et Marie Curie 33520 Bruges	Location TPE contrat 220142080 - Mai/Oct 23	6135	165.00	198.00
274	05/06/2023	DUBOIS	10 Rue du Docteur Laplace 02200 Soissons	Remboursement trajets réunions Chauny (148 kms véhicule 9 chevaux 0.45? le km)	6256	66.60	66.60
275	08/06/2023	BUREAU02	rue des Moines 02200 Villeneuve-Saint-Germain	Fournitures administratives- Mai 2023	6068	63.33	76.00
276	08/06/2023	OCI	Rue des Champs aux Oeufs 57280 Fèves	Messagerie collaborative- Juin 2023	6156	78.57	94.28
277	08/06/2023	OCI51	5 Rue René Francart 51100 Reims	VEEAM BACKUP - Contrat n°051-CT22000325 - Juin 2023	6156	3.90	4.68
278	08/06/2023	MMA	6 Rue de la République 02300 Chauny	Assistance juridique Contrat N°D9032086	6161	740.60	740.60
279	08/06/2023	poste	CSP2C ROUEN 76035 Rouen Cedex 1	Affranchissement du courrier- Mai 2023	6261	99.26	99.26
282	09/06/2023	AGENT 3W	22 RUE Léo Nathié 02880 Crouy	Facture 50% Refonte site internet - Juin 2023	6156	2275.00	2275.00
284	12/06/2023	CDG	Trésorerie de Chauny 02300 Chauny	Remboursement Pates Janvier à mars 2023 (Titre 642/bord89)	6218	8417.57	8417.57
295	16/06/2023	Banque de Franc	1 rue de la Vrillière 75001 Paris	Frais bancaires - Avril 2023	627	71.86	71.86
296	16/06/2023	CORA SOISSONS	92 QUATER A ET B BOULEVARD DE LA SOLIDARITE 57070 Metz	Carburant véhicule de prêt- Juin 2023	6061	59.23	71.08
297	16/06/2023	CORA SOISSONS	92 QUATER A ET B BOULEVARD DE LA SOLIDARITE 57070 Metz	Carburant véhicule de prêt- Juin 2023	6061	156.05	187.25
298	16/06/2023	HPN	19, Rue de Villeneuve 02200 Soissons	Entretien des locaux - Mai 2023	61521	446.56	535.87
299	16/06/2023	Human Concept	1 Bis rue Mellier 44100 Nantes	Frais d'exploitation système VAELS du 06/05/23 au 04/05/24	6156	28779.00	34534.80
301	20/06/2023	ABH BATTIMENT	18 Square de Nîmes 95380 Louvres	Installation bornes de recharge électrique 1ère phase- Juin 2023	2156	7000.00	8400.00
307	26/06/2023	HPN	19, Rue de Villeneuve 02200 Soissons	Entretien des locaux - Février 2023	61521	446.56	535.87
308	26/06/2023	CHAMPAGNE PARC	1 c rue Henri Jadar 51100 Reims	Diagnostic technique et formation	6156	3647.56	4347.56
309	26/06/2023	CORA SOISSONS	92 QUATER A ET B BOULEVARD DE LA SOLIDARITE 57070 Metz	Achat produits divers- Juin 2023	618	67.11	77.53
310	26/06/2023	CDG	Trésorerie de Chauny 02300 Chauny	Remboursement Déplacements M. CANNONE Avril 23 (titre 837/bordereau 114)	6218	66.88	66.88
317	03/07/2023	TCI	3 Rue Michaël Faraday 67450 Mundolsheim	Achat 4 Casques DECT MOMAURAL centrale téléphonique- Juin 2023	2183	525.20	630.24
318	03/07/2023	BRICOMAN	Route de Compiègne 02200 Mercin-et-Vaux	Matériel bricolage cyclotris- Juin 2023	6068	25.45	30.54
319	03/07/2023	TCI	3 Rue Michaël Faraday 67450 Mundolsheim	Installation nouvelle téléphonie - Mai 2023	6156	1663.06	1995.67
320	03/07/2023	CORA SOISSONS	92 QUATER A ET B BOULEVARD DE LA SOLIDARITE 57070 Metz	Achat produits divers- Juin 2023	618	35.28	37.76
321	03/07/2023	UP	27-29, Avenue des Louvresses 92234 Gennevilliers Cedex	Chèques déjeuneurs- Juin 2023	6238	848.00	848.00
322	03/07/2023	Paris	8 Rue de la Buërie 02200 Soissons	Petits fours mutation agent- Juin 2023	6238	34.12	36.00
323	06/07/2023	ABH BATTIMENT	18 Square de Nîmes 95380 Louvres	Installation bornes électriques pour véhicules 2ème phase - 2023	2156	17880.00	21456.00
324	06/07/2023	TRANSDEV CAP	Rue René Cassin 80136 Rivery	Refacturation prestation Enedis- 2023	2156	7890.00	9468.00
325	07/07/2023	Banque de Franc	1 rue de la Vrillière 75001 Paris	Frais bancaires- Mai 2023	627	37.74	37.74
328	07/07/2023	CORA SOISSONS	92 QUATER A ET B BOULEVARD DE LA SOLIDARITE 57070 Metz	Carburant Boxer- 19/22/23 Juin 2023	6061	234.86	281.83
329	07/07/2023	UBI TRANSPORTS	Cité de l'Entreprise 71000 Mâcon	Campagne d'envoi 2SMS - 2ème trimestre 2023	6156	479.82	575.78
330	07/07/2023	CORA SOISSONS	92 QUATER A ET B BOULEVARD DE LA SOLIDARITE 57070 Metz	Achat produits divers- juillet 2023	618	80.63	90.54
331	07/07/2023	poste	CSP2C ROUEN 76035 Rouen Cedex 1	Frais d'affranchissement- Juin 2023	6261	168.11	168.11
332	07/07/2023	la poste	Carré Pro 02880 Crouy	Achat papier lettre verte 20g - Juin 2023	6261	112.50	112.50
333	07/07/2023	la poste	Carré Pro 02880 Crouy	Achat papier lettre verte suivie- juillet 2023	6261	182.00	182.00
334	07/07/2023	BUREAU02	rue des Moines 02200 Villeneuve-Saint-Germain	Fournitures administratives- Juin 2023	6068	33.69	40.43
335	07/07/2023	Call Up Solutio	1519 Av Benoît Fourneyron 42160 Andrézieux-Bouthéon	Cartouche machine à affranchir	6068	173.50	208.20

Tableau des dépenses du 1er Juillet au 31 août 2023

N°	Emission	Tiers	Adresse du Tiers	Objet	Compte	Montant HT	Montant TTC
337	07/07/2023	OCI51	5 Rue René Francart 51100 Reims	Régie technique- 20 juin 2023	6156	475.00	570.00
338	07/07/2023	L'ANGE ET L'HC	19 ue des Riez 02200 Mercin-et-Vaux	Création de support de communication- Juin 2023	6237	350.00	420.00
339	07/07/2023	L'ANGE ET L'HC	19 ue des Riez 02200 Mercin-et-Vaux	Création de support de communication- Juillet 2023	6237	675.00	810.00
357	24/07/2023	OCI	Rue des Champs aux Oeufs 57280 Fèves	Messagerie collaborative-Juillet 2023	6156	84.10	100.92
358	24/07/2023	OCI51	5 Rue René Francart 51100 Reims	VEEAM BACKUP - Contrat n°OS1-CT22000325 - Juillet 2023	6156	3.90	4.68
359	24/07/2023	UBI TRANSPORTS	Cité de l'Entreprise 71000 Mâcon	accord-cadre n°2020-08 Lot 4 Acquisition et maintenance de matériels Juillet/septembre 2023	6156	167.87	201.44
360	24/07/2023	UBI TRANSPORTS	Cité de l'Entreprise 71000 Mâcon	Accord-cadre n°2020-08 Lot 3 Evolutions logicielles Juillet/septembre 2023	6156	298.78	358.54
361	24/07/2023	UBI TRANSPORTS	Cité de l'Entreprise 71000 Mâcon	Accord-cadre n°2020-08 Lot 2 Contrat de fonctionnement - Juillet/septembre 2023	6156	11434.31	13721.17
362	24/07/2023	UBI TRANSPORTS	Cité de l'Entreprise 71000 Mâcon	M-Ticket mode SaaS Virtual 3ème trimestre 2023	6156	750.00	900.00
363	24/07/2023	EFFIAGE ROUTE N	Rue de Rocogne 80200 Péronne	Pose de socles Cyclovis- Juin 2023	6156	1350.00	1620.00
364	24/07/2023	GART	22 Rue Joubert 75009 Paris	Adhésion GART 2023	6238	3059.75	3059.75
365	24/07/2023	TCI	3 Rue Michaël Faraday 67450 Mundolsheim	Forfaits téléphones mobiles - Juin 2023	6262	182.20	218.64
366	25/07/2023	CORA SOISSONS	92 QUATER A ET B BOULEVARD DE LA SOLIDARITE 57070 Metz	Carburant Boxer- 6 juillet 2023	6061	99.52	119.42
367	25/07/2023	EDFGDF	59 avenue d'Italie CS39405 80094 Amiens Cedex 3	Electricité immeuble du SITUS - Ref Acheminement 04153400846324 - Juillet 2023	6061	89.67	101.63
368	25/07/2023	EDFGDF	59 avenue d'Italie CS39405 80094 Amiens Cedex 3	Electricité immeuble du SITUS - Ref Acheminement 04153311410736- Juillet 2023	6061	212.03	248.41
369	25/07/2023	ENGIE	251 Avenue du Bois 59130 Lambertsart Cedex	Gaz Boutique Bus- Juillet 2023	6061	629.81	744.22
370	25/07/2023	ENGIE	251 Avenue du Bois 59130 Lambertsart Cedex	Gaz Boutique Bus 2- Juillet 2023	6061	12.24	14.09
371	25/07/2023	TCI	3 Rue Michaël Faraday 67450 Mundolsheim	Téléphonie - Juillet 2023	6262	298.20	357.84
372	28/07/2023	ABH BATIMENT	18 Square de Nîmes 95380 Louvres	Installation bornes électriques pour véhicules 3ème phase - 2023	2156	12780.00	15336.00
373	28/07/2023	ST INFORMATIQUE	4 AVENUE DE COMPIEGNE 02200 Soissons	Renouvellement de la licence antivirus- 2023	6156	214.50	257.40
374	28/07/2023	ASSURANCE AXA	4 Rue de Jaulzy 02206 Soissons Cedex	Cotisation annuelle Boxer	6161	1745.63	1753.86
375	28/07/2023	CDG	Trésorerie de Chauny 02300 Chauny	Remboursement Déplacements M. GIANLUPI Mai 23 (titre 891/bordereau 125)	6218	92.48	92.48
376	28/07/2023	L'ANGE ET L'HC	19 ue des Riez 02200 Mercin-et-Vaux	Création de support de communication- Juillet 2023	6237	350.00	420.00
377	28/07/2023	RTA	97 rue Pierre Sémard 02430 Gauchy	Gardiennage exceptionnel Véhicules - 30 juin au 2 juillet 2023	6156	318.26	381.91
383	28/07/2023	TOMAS SERRURERIE	12 RUE NEUVE SAINT MARTIN 02200 Soissons	Dépannage serrurerie - Juillet 2023	6156	130.00	156.00
384	28/07/2023	SOLOCAL	7 avenue de la Cristallerie 92317 Sèvres Cedex	Frais d'espace digital	6231	1548.00	1857.60
386	31/07/2023	EDFGDF	59 avenue d'Italie CS39405 80094 Amiens Cedex 3	Electricité immeuble du SITUS - Ref Acheminement 04153690281910 - Juillet 2023	6061	46.73	50.10
387	31/07/2023	EDFGDF	59 avenue d'Italie CS39405 80094 Amiens Cedex 3	Electricité immeuble du SITUS - Ref Acheminement 04152966692912 - Juillet 2023	6061	196.59	227.73
388	31/07/2023	BRICOMAN	Route de Compiègne 02200 Mercin-et-Vaux	Matériel de bricolage - Juillet 2023	6068	22.89	27.45
389	31/07/2023	L'artisanerie	74 avenue du Général de Gaulle 18203 Saint-Amand-Montrond	Produits divers- juillet 2023	6068	412.70	495.24
391	07/08/2023	HPN	19, Rue de Villeneuve 02200 Soissons	Entretien des locaux - Juillet 2023	61521	456.83	548.20
392	07/08/2023	ASP HAUTS-DE-FR	15 avenue Paul Claudel 80042 Amiens Cedex 1	Trop perçu contrat unique d'insertion NOE-0409258702	6218	152.82	152.82
393	07/08/2023	ESTAMPE	9 Rue de l'Emallerie 02200 Soissons	Stickers de correction	6237	50.20	60.24
394	07/08/2023	poste	CSP2C ROUEN 76035 Rouen Cedex 1	Frais d'affranchissement - Juillet 2023	6261	33.43	33.43
403	11/08/2023	CORA SOISSONS	92 QUATER A ET B BOULEVARD DE LA SOLIDARITE 57070 Metz	Carburant Boxer- 18 juillet 2023	6061	112.06	134.47
404	11/08/2023	HPN	19, Rue de Villeneuve 02200 Soissons	Entretien des locaux - Juin 2023	61521	446.56	535.87
405	11/08/2023	OCI	Rue des Champs aux Oeufs 57280 Fèves	Messagerie collaborative - Août 2023	6156	84.10	100.92
406	11/08/2023	OCI51	5 Rue René Francart 51100 Reims	VEEAM BACKUP - Contrat n°OS1-CT22000325 - Août 2023	6156	3.90	4.68
408	28/08/2023	CORA SOISSONS	92 QUATER A ET B BOULEVARD DE LA SOLIDARITE 57070 Metz	Carburant Boxer- 4 août 2023	6061	118.41	142.09
409	28/08/2023	BUREAU02	rue des Moines 02200 Villeneuve-Saint-Germain	Fournitures administratives - Juillet 2023	6068	19.55	23.46
410	31/08/2023	BUREAU02	rue des Moines 02200 Villeneuve-Saint-Germain	Impressions canon IRAC 256 - Juin 2023	6064	114.05	136.86
411	31/08/2023	BUREAU02	rue des Moines 02200 Villeneuve-Saint-Germain	Impressions canon IRAC 256 - Juin 2023	6064	121.71	146.05
417	31/08/2023	TCI	3 Rue Michaël Faraday 67450 Mundolsheim	Téléphonie- Août 2023	6262	298.20	357.84
418	05/09/2023	HPN	19, Rue de Villeneuve 02200 Soissons	Entretien des locaux - Août 2023	61521	456.83	548.20
419	05/09/2023	CDG	Trésorerie de Chauny 02300 Chauny	Remboursement traitement Richard TALON du 1er avril au 30 juin 2023 (titre 1030/ bord 14F)	6218	10063.96	10063.96
420	05/09/2023	CDG	Trésorerie de Chauny 02300 Chauny	Remboursement déplacements David GIANLUPI juin 2023 (titre 1145/ bord 159)	6218	119.68	119.68

Tableau des dépenses du 1er juillet au 31 août 2023

N°	Emission	Tiers	Adresse du Tiers	Objet	Compte	Montant HT	Montant TTC
421	05/09/2023	CDG	Trésorerie de Chauny 02300 Chauny	Remboursement déplacements Davy CANNONE mai et juin 2023 (titre 1152/ bord 159)	6218	112.64	112.64
422	05/09/2023	CDG	Trésorerie de Chauny 02300 Chauny	Remboursement traitement Nicolas JOLY mars 2023 (titre 1075/ bord 151)	6218	932.74	932.74
423	05/09/2023	CDG	Trésorerie de Chauny 02300 Chauny	Remboursement traitement David GIANLUPI du 9 Mai/ au 30 juin 2023 (titre 1088/ bord 152)	6218	5330.36	5330.36
424	05/09/2023	CDG	Trésorerie de Chauny 02300 Chauny	Remboursement traitement Davy CANNONE du 1er avril au 2 juin 2023 (titre 1115/ bord 155)	6218	5053.32	5053.32
425	05/09/2023	CDG	Trésorerie de Chauny 02300 Chauny	Remboursement traitement Davy CANNONE du 3 au 30 juin 2023 (titre 1116/ bord 155)	6218	2762.64	2762.64
426	05/09/2023	RTA	97 rue Pierre Sémard 02430 Gauchy	Navettes festival Pic-arts 7 et 8 juillet 2023	611	678.32	746.15
427	05/09/2023	RTA	97 rue Pierre Sémard 02430 Gauchy	Navettes festival Pic-arts 8 et 9 juillet 2023	611	791.00	870.10
428	12/09/2023	CORA SOISSONS	92 QUATER A ET B BOULEVARD DE LA SOLIDARITE 57070 Metz	Carburant Boxer 21 et 31 août 2023	6061	239.29	287.15
429	12/09/2023	BRICOMAN	Route de Compiègne 02200 Mercin-et-Vaux	Matériel bricolage Cyclovis - 31 août 2023	6068	100.33	120.40
430	12/09/2023	AGENT 3W	22 RUE Léo Nathié 02880 Crouy	Maintenance et assistance annuelle	6156	923.46	923.46
431	12/09/2023	la poste	CSP2C ROUEN 76035 Rouen Cedex 1	Frais d'affranchissement - Août 2023	6261	17.38	17.38
432	12/09/2023	la poste	Carré Pro 02880 Crouy	Affranchissement colis 31 août 2023	6261	21.30	21.30
433	12/09/2023	la poste	Carré Pro 02880 Crouy	Affranchissement colis 7 septembre 2023	6261	9.55	9.55
436	14/09/2023	OCI	Rue des Champs aux Oeufs 57280 Fèves	Messageagerie collaborative - Septembre 2023	6156	84.10	100.92
437	14/09/2023	ESTAMPE	9 Rue de l'Emallerie 02200 Soissons	Stickers ligne de Bus pour poteau - Juillet 2023	6237	75.00	90.00
438	14/09/2023	Journal l'union	6 RUE GUTENBERG 51083 Reims Cedex 83	Parutions journal l'union du 17 juillet au 1er octobre 2023	6237	2107.00	2528.40
439	14/09/2023	STE Union	6 RUE GUTENBERG 51100 Reims	Abonnement Journal l'Union	6238	318.32	325.00
460	25/09/2023	CORA SOISSONS	92 QUATER A ET B BOULEVARD DE LA SOLIDARITE 57070 Metz	Carburant boxer 13 septembre 2023	6061	128.52	154.22
461	25/09/2023	ENGIE	251 Avenue du Bois 59130 Lambersart Cedex	Gaz 2ème étage- Septembre 2023	6061	823.29	966.95
462	25/09/2023	ENGIE	251 Avenue du Bois 59130 Lambersart Cedex	Gaz 3ème étage- Septembre 2023	6061	26.36	27.81
463	25/09/2023	BRICOMAN	Route de Compiègne 02200 Mercin-et-Vaux	Changeement barillets porte bureau 3ème étage - Septembre 2023	6068	106.97	128.36
464	25/09/2023	JDC	Parc de Chavailles II 33520 Bruges	Contrat de maintenance Contrat n°C603777/1	6156	450.00	540.00
465	25/09/2023	OCI51	5 Rue René Francart 51100 Reims	VEEAM BACKUP - Contrat n°051-CT22000325 - Septembre 2023	6156	3.90	4.68
466	25/09/2023	CORA SOISSONS	92 QUATER A ET B BOULEVARD DE LA SOLIDARITE 57070 Metz	Achat produits divers - Septembre 2023	618	74.89	86.75
467	25/09/2023	TCI	3 Rue Michaël Faraday 67450 Mundolsheim	Téléphonie - Septembre 2023	6262	298.20	357.84

Préfecture de l'Aisne
27 NOV. 2023
D57